



MEDECIN SPÉCIALISÉ

TRIMIX HYPOXIQUE
COMPÉTITION
HANDICAP
REPRISE APRÈS UN
ACCIDENT DE PLONGÉE

L'EXAMEN DU PLONGEUR

CACI à la plongée loisir en scaphandre autonome

PAR TOUT MÉDECIN INSCRIT AU CONSEIL DE L'ORDRE. - **DISPOSITIF** : 1AN - POUR LES MOINS DE 14ANS, REMPLIR UN CERTIFICAT MODÈLE FÉDÉRAL

SPÉCIFICITES DE L'EXAMEN CLINIQUE



TA, FC, IMC, SpO2



Otoscopie (Vasalva),
Dents (Caries),
Acuité visuelle N3/N4/MF++
Examen vestibulaire.



*Hypoacousie, dysperméabilité tubaire,
pathologie oculaire ou dentaire, trouble
de l'équilibre.*



Auscultation cardiaque / souffle
ECG à la visite initiale ou si jamais fait.



*Diabète, HTA, obésité, coronaropathie,
valvulopathie, trouble du rythme.*



Examen neurologique complet.



*Epilepsie, TC, PDC itératives,
Troubles psychiatriques, addictions,
prise d'anti-dépresseur.*



Auscultation pulmonaire,
Cicatrice.



*Asthme, Pneumothorax,
emphysème, tabagisme important.*



Examen clinique de l'appareil
locomoteur.



Douleur articulaire post-plongée.



Contre indication
en cas de grossesse.



NFS, GAJ,
fonction rénale, EAL /5ans.



Nécessite un avis spécialisé (médecin fédéral de plongée,
médecin hyperbariste ou consultation chez un spécialiste
avec examens complémentaires)

QUELQUES CONSEILS/RAPPELS AU PLONGEUR

- Activité physique régulière.
- Ne pas plonger s'il y a un manque de sommeil, une prise excessive d'alcool ou un surmenage.
- Limiter la profondeur en cas de reprise après une interruption.
- Planifier sa plongée selon les conditions météorologiques et les facteurs individuels.

- S'hydrater avant la plongée et dès la sortie de l'eau avec un minimum de 300 à 500cc par heure d'immersion.
- Éviter les efforts, se reposer après une plongée, ne pas accumuler les plongées profondes.
- Ne pas plonger 24h avant un vol ni un départ en montagne.